RÉSEAU SBDH-RA RHÔNE-ALPES

Accès aux soins médicaux - Auvergne-Rhône-Alpes

95 Bd Pinel - Centre Hospitalier Le Vinatier - Bâtiment 502 - 95 Bd Pinel – BP 300 39 - 69678 - BRON Cedex
Téléphone : 04 37 91 52 45
Fax : 04 37 91 54 96
Courriel : caroline.laurendon@ch-le-vinatier.fr
Site internet : http://www.reseau-sbdh-ra.org/

Informations générales

Type d'établissement	Privé
Nom de l'établissement	Réseau Santé Bucco-Dentaire & Handicap Rhône-Alpes SBDH-RA
Zone géographique concernée	Auvergne Rhône-Alpes, Ain - 01, Ardèche - 07, Drôme - 26, Isère - 38, Loire - 42, Rhône - 69, Savoie - 73, Haute-Savoie - 74
Age du public concerné	Le Réseau SBDH-RA s'adresse aux personnes domiciliées en Rhône-Alpes, présentant : - un handicap mental avec déficience intellectuelle associée à des troubles du comportement ; - une paralysie cérébrale (IMC) avec troubles neurologiques sévères ; - un handicap sensoriel associé à des troubles du comportement ; - un polyhandicap ; - des troubles neurodéveloppementaux (dont troubles du spectre autistique) associés à des troubles du comportement ; - une maladie rare associée à une déficience intellectuelle et des troubles du comportement. Le Réseau SBDH-RA ne s'adresse pas aux personnes présentant : - une phobie ; - un handicap moteur seul ; - une pathologie relevant de la psychiatrie institutionnelle (par exemple patient avec psychose).
Spécialité médicale	Dentaires (soins)
Information(s) complémentaire(s)	Le Réseau SBDH-RA a déployé un dispositif de prévention et de soins adapté aux personnes en situation de handicap ou de dépendance. Le partenariat établi avec les établissements médico-sociaux prévoit la

mise en œuvre d'un programme global de santé orale comportant la formation des personnels de l'établissement, la mise en place de dépistages à domicile, le développement d'actions d'éducation pour la santé orale, la réalisation des actes de prévention et de soins.

• Actions de prévention : mises en place au profit des personnels de l'établissement, grâce aux partenariats conclus avec des associations de prévention et de formation spécifique (HSBD42, SOHDEV, UFSBD Auvergne Rhône-Alpes...). Il s'agit notamment de formations théoriques et pratiques axées sur le repérage des pathologies bucco-dentaires et l'amélioration des techniques d'hygiène orale.

• Dépistages : organisés une fois par an en partenariat avec l'établissement d'accueil. L'équipe mobile intervient au sein de l'établissement. Un bilan de santé orale détaillé permet d'enrichir une fiche de suivi annuel qui expose les soins à programmer.

• Séances d'Education pour la Santé Orale (E.S.O.) : proposées depuis 2016, le but est de permettre une familiarisation progressive avec l'environnement du cabinet dentaire, d'améliorer l'hygiène bucco-dentaire et le suivi régulier des consultations.

• Intervention d'une équipe dentaire mobile : pour de nombreux usagers, les soins sont réalisés au sein de l'établissement d'accueil dans l'Unité Mobile sur le territoire Centre.

• Soins dans un Centre de Santé Orale (CSO) : le patient est orienté vers un CSO lorsqu'il nécessite une prise en charge spécifique (soins complexes, sous sédation consciente, sous anesthésie générale, consultation spécialisée). Il existe 2 types de CSO : CSO de niveau 1 : prise en charge à l'état vigil et CSO de niveau 2 : prise en charge sous anesthésie générale.

Document téléchargeable 1 rsbdh-ra-rapport-activite--2018-(2).pdf